

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres du

Conseil D'Administration : 8

Membres présents

représentant la CCALN : 4

Membres présents

représentant le collège des

socio-professionnels : 2

Présents : 6

Votants : 6

Date de la convocation :

27/01/2026

L'An deux mille vingt-six, le 3 février à 18 heures, le Conseil d'Exploitation convoqué légalement, s'est réuni au siège de la CCALN, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Etaient présents :

Messieurs DE CAFFARELLI, LEVASSEUR, POULAIN SURHOMME et VERONT
Madame BOUALERT-FERRANT

Madame Léna VIARTEIX, Directrice de la Régie de Gestion

Etaient excusés : HALL RAMON, Monsieur Alain DOVERGNE

Point n°2 : OBJET : Convention de mise à disposition du site de Folleville – saison 2026

L'association viking **Dansk Vagt** sollicite la mise à disposition du site pour la 3^{ème} année, à raison d'un dimanche par mois.

- **Bilan 2025** : cette mise à disposition permet à l'association de s'entraîner de manière très régulière, à l'exception de juillet/ août en raison d'évènements de grande ampleur. La communication via les réseaux réalisée par l'association a permis de faire venir des visiteurs aux entraînements et par là-même le combat viking. Les retombées en 2025 : l'accueil de nouveaux adhérents, des néophytes, comme par exemple, des médiévistes. L'augmentation de la visibilité au niveau local et de faire connaître la reconstitution viking, la participation aux médiévales de Folleville.
- **Projets 2026** : l'association dispose de projets dont la participation aux Médiévales de Folleville 2026 et contribuer à sa réussite, organiser des entraînements communs inters-compagnies, continuer à se faire connaître.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Exploitation :

- Adopte la convention de mise à disposition du site annexée à la présente délibération
- Autoriser le Président à signer les documents en rapport avec cette décision

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Ailly-sur-Noye, le 3 février 2026

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le ...09/02/2026

Affichage le ...17/02/2026

Le Président,

Alain SURHOMME

1/1

Office de Tourisme Avre Luce Noye

Tél. : 03 22 41 58 72

Fax : 03 22 41 13 83

Mail : accueil.tourisme@avrelucenoye.fr

Siret : 83084798400010

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DU SITE DE FOLLEVILLE

Entre l'Office de tourisme Avre, Luce, Noye (OTALN), sise Hôtel d'entreprises, ZA Val de Noye, rue Philippe Verhoye, représenté par M Alain SURHOMME,

Et

L'association DANSK VAGT, sise 21 rue du Fort à Hallivillers, représentée par Bastien LAMARRE, son président.

Entre les parties, il est convenu ce qui suit :

OBJET

L'association DANSK VAGT souhaite occuper les espaces extérieurs du site de Folleville une fois par mois afin de réaliser des entraînements dans le cadre de ses reconstitutions historiques. Ces entraînements consistent en un combat sportif pratiqué dans le cadre de reconstitutions historiques.

FREQUENCE

Les entraînements auront lieu le dimanche matin

De 10h à 12h : entraînements dans les différents styles de combats pratiqués lors de rassemblements internationaux avec les différentes armes de l'époque Viking.

De 12h à 12h30 : temps d'échanges verbal avec le public intéressé. Un calendrier annuel est établi au regard de la disponibilité du lieu, sachant que les animations organisées par la CCALN et l'Office de tourisme sont prioritaires.

ENGAGEMENT RECIPROQUE

La CCALN met le site à disposition gracieusement. L'association s'engage en contrepartie à faire connaître le site auprès de ses adhérents et au-delà, dans le milieu de la reconstitution de combats historiques.

CALENDRIER 2026

Dimanche 25 janvier

Dimanche 22 février

Dimanche 22 mars

Dimanche 19 avril

Dimanche 09 août

Dimanche 27 septembre

Dimanche 25 octobre

Dimanche 22 novembre

Dimanche 20 décembre

ASSURANCE

L'association souscritra une assurance afin de couvrir tout incident pouvant survenir pendant les entraînements et fournira une attestation à l'OTALN. En cas d'entraînement ouvert au public, ce dernier sera placé sous la responsabilité de l'association.

Convention établie en deux exemplaires.

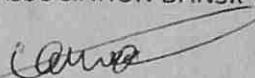
Fait à Ailly-sur-Noye, le 03/02/2026

Alain SURHOMME

OFFICE DE TOURISME AVRE LUCE NOYE

Bastien LAMARRE

ASSOCIATION DANSK VAGT



Office de Tourisme Avre Luce Noye
144 rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

CCALN
secretariat@avrelucenoye.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier
41 Rue Jean Jaurès
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRES

SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU 03 02 2026

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Contrat de prestation d'animations culturelles et touristiques 2026-2027-2028	2026_0302_01	
Convention de mise à disposition du site de Folleville saison 2026	2026_0302_02	

FAIT A MOREUIL, 09/02/2026



Cachet de la collectivité et signature

Pl

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.